

Deux redevances de l'horeca annulées

Les redevances sur les débits de boisson et les terrasses ont été annulées lors du conseil communal de Durbuy. D'autres aides sont encore prévues.

● Lucas PIRON

Annoncée dans notre édition du 20 mars, la prime pour les métiers de contact est officiellement arrivée sur la table du conseil communal de Durbuy lundi soir.

Pour rappel, afin d'aider ces indépendants à respecter le protocole sanitaire, ils recevront une prime de 50 € à l'achat d'un détecteur de CO₂. Sur l'ensemble de la commune, 53 établissements pourront en profiter.

Si l'ensemble des membres du conseil présents à la Laiterie de Tohogne a salué l'initiative, l'opposition a regretté d'avoir appris la nouvelle dans la presse. « On n'a l'impression de ne servir à rien », déplore Laurence Le Bussy (Commune Passion). La majorité reconnaît qu'il y a eu une fuite et

veillera à ce que la situation ne se reproduise plus.

Et le secteur culturel ?

Dans la foulée, le collège durbuysien a annoncé l'annulation des redevances liées aux débits de boisson ainsi qu'à la mise en place des terrasses, soit 62 500 €. La décision fait suite à une circulaire de la Région wallonne qui a débloqué une enveloppe de 21 millions d'euros en compensation fiscale pour les Communes.

Le conseiller de la minorité Fabrice Olivier (Commune Passion) a fait remarquer qu'une seconde circulaire n'avait pas été retenue par la majorité, notamment car il n'y a pas de garantie de remboursement. « Elle visait d'autres acteurs, les professionnels du spectacle, les troupes de théâ-

tre, les jeunes, constate le libéral. Je pense qu'on devrait faire un geste, prévoir une modification budgétaire sous réserve. »

« On peut toujours faire plus », a reconnu Fabrice Sarlet, l'échevin du Budget, avant d'ajouter que le collège souhaite avant tout favoriser les acteurs locaux, davantage aidés avec la première circulaire.

Le bourgmestre Philippe Bontemps a enchaîné en rappelant que la taxe concernant le divertissement n'était due que si l'activité avait lieu. Il n'exclut d'ailleurs pas de prévoir une aide au moment de la reprise des activités.

Attentifs aux clubs sportifs et associations

Enfin, le mayer a précisé que son groupe était attentif à la situation des clubs sportifs et associations. « Nous sommes en train de dresser un relevé des groupes qu'on va aider, mais je n'en dirai pas plus avant que ce soit passé au conseil. »

Afin d'éviter une nouvelle fuite. ■

VITE DIT

Le camping de Grand-Bru ne sera pas rouvert cet été

Le nouveau propriétaire du camping de Grand-Bru (Villers-Sainte-Gertrude), le groupe hollandais Europarcs, avait annoncé la vente des nouveaux bungalows pour juin 2021. Le conseiller de la minorité Éric Jurdant (Écolo) a demandé où le projet en était. « Nous avons rencontré les dirigeants qui souhaitent ouvrir partiellement, a expliqué l'échevin Fabrice Sarlet. Cependant, nous avons refusé, car les travaux à réaliser sont trop importants. » Une position saluée par le conseiller écologiste.

Les futurs chantiers

Le bourgmestre Philippe Bontemps a fait le point sur le PCDR qui court jusqu'en 2024. Les travaux de rénovation de la salle

de Villers-Sainte-Gertrude se terminent. Les prochains projets sont l'aménagement du parc Roi Baudouin à Durbuy et du parc communal à Barvaux ainsi que la construction de la maison rurale et polyvalente à Izier.

Si ces dossiers sont menés à bien, la majorité souhaite poursuivre avec l'aménagement du centre de Wéris, la construction d'une maison de village à Aisne et la rénovation de l'ancienne piscine de Barvaux en pôle jeunesse.

Désignation du président de la CCATM

La Commission consultative de l'aménagement du territoire et de la mobilité a été constituée. Elle sera présidée par Diego Bellière, architecte de 28 ans, originaire de Heyd.

